



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DU TRANSPORT DE VOYAGEURS (F.C.O)

OBJECTIFS : *la FCO permet au conducteur routier d'actualiser ses connaissances et de parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle.*

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- être titulaire des permis de conduire B + D et/ou ED + FIMO en cours de validité
- exercer la profession de conducteur routier (transports de voyageurs)
- justifier la régularité de sa situation au regard de la FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du B.E.P.E.C.A.S.E.R ou référencés auprès de la DREAL

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipée de moyens multimédias
- Aire d'évolution spécialement aménagée
- Véhicule de transport de marchandises adapté à l'enseignement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EFFECTIFS

- Pratique : 4 stagiaires par véhicule
- Théorie : 16 stagiaires + 4 stagiaires passerelle

HORAIRES

- 8h30-12h30 et 13h30-16h30

PROGRAMME

- Accueil : 30 minutes
- Bilan des compétences : 3h30
- Perfectionnement aux techniques de conduite : 11h (dont 6 sur la route)
- Application des réglementations : 6h
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : 7h
- Service logistique : 4h
- Evaluation des acquis et synthèse de stage : 3h

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation finale est réalisée par un formateur évaluateur :

- Partie pratiques : contrôle continu
- Partie théorique : QCM de 40 questions

SANCTION VISEE

FCO de la catégorie D validée par la délivrance d'une Carte Qualifiante Conducteur

DUREE DE LA FORMATION

- 35 heures sur 1 semaine ou 3 jours + 2 jours

Signatures :

Stagiaire

Centre de formation